

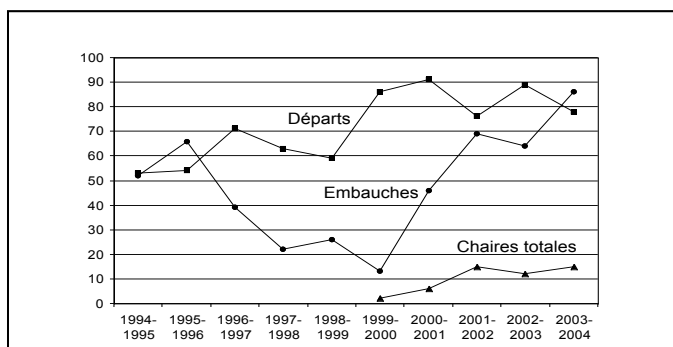
## L'embauche et les chaires de recherche

En 2000, la création du programme des chaires de recherche du Canada a suscité beaucoup de questions sur les impacts de ce programme dans la vie et la gestion des unités et de l'Université. Quelles en sont les retombées sur les postes quatre ans plus tard? Pour répondre à cette question, nous examinerons, sur la base des informations fournies au SPUL par l'administration de l'Université Laval, l'évolution de l'embauche pour les périodes de 15 mars d'une année au 14 mars de l'année suivante.

### Impact des chaires sur l'embauche totale

L'Université Laval a connu, en 10 ans, une réduction marquée de 237 postes réguliers de professeurs et professeurs représentés par le SPUL. La figure 1 présente d'abord les départs et les embauches durant cette période. On y trouve ensuite, pour les cinq dernières années, l'embauche liée à du financement « de type chaire ». Cette embauche représente 18 % de l'embauche totale, soit entre 13 % et 22 %, selon les années. Il est clair que cette source de financement a aidé à combler le déficit de l'embauche sur les départs des dernières années sans en constituer l'élément déterminant.

Figure 1



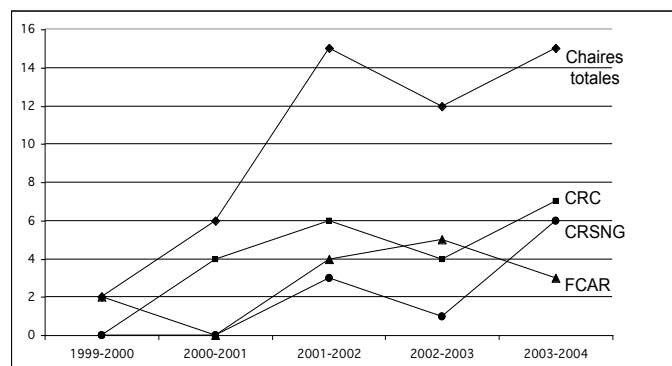
Ces données aident à comprendre l'impact des chaires sur l'évolution des effectifs professoraux à l'Université Laval. Toutefois, nous ne possédons pas suffisamment d'information pour illustrer comment la situation se vit dans chacune des unités.

### Ensemble des postes de chaires comblés

Il y a toujours eu quelques postes réguliers de professeurs et professeurs dont le financement provenait en

tout ou en partie d'un organisme subventionnaire pour une durée plus ou moins longue. Ce phénomène s'est toutefois quelque peu amplifié au cours des dernières années. La figure 2 indique la progression des postes comblés liés à des chaires de tout type (Chaires totales), et plus spécifiquement à des chaires de recherche du Canada (CRC), des chaires industrielles (CRSNG) et des chaires du FCAR devenu FQRNT (FCAR).

Figure 2



Cette figure montre que le nombre de postes supportés par des chaires de recherche du Canada (21) au cours de ces cinq années est voisin du total de ceux liés aux chaires industrielles (10) et aux chaires du FCAR devenu FQRNT (14). Les autres postes (5) du total (50) ont été comblés par d'autres programmes de bourses et de subventions.

Pour les postes comblés à l'aide d'autres programmes que celui des chaires de recherche du Canada, le financement obtenu d'une de ces sources entraîne automatiquement la création d'un poste de professeure ou professeur, comblé soit par la détentrice ou le détenteur du financement, soit par une nouvelle professeure ou un nouveau professeur qui remplace la détentrice ou le détenteur du financement.

### Programme des chaires de recherche du Canada

Pour les chaires de recherche du Canada, le portrait est fort différent de ce qui précède. Depuis le début du programme, 62 chaires ont été attribuées à l'Université Laval, dont une à un professeur représenté par

l'Association des médecins cliniciens enseignant à Laval (AMCEL) et les autres à des professeurs et professeurs représentés par le SPUL. Des 21 postes comblés à ce jour, 10 sont occupés par de nouvelles professeurs et nouveaux professeurs venus de l'extérieur, huit ont permis l'intégration de professeurs et professeurs sous octroi déjà présents à Laval et trois ont permis l'embauche de nouvelles professeurs ou nouveaux professeurs en remplacement de la ou du titulaire de la chaire. Enfin, deux des 62 chaires ont été obtenues par des personnes de l'extérieur qui doivent entrer en fonction le 1<sup>er</sup> juin 2004 (Tableau 1).

La masse salariale libérée grâce aux fonds du programme par les 38 autres chaires de recherche du Canada obtenues à Laval doit être retournée aux facultés « pour recruter de jeunes chercheurs qui travailleront dans des domaines similaires à ceux des titulaires de chaires », selon Luc Trahan (Au fil des événements, 18 janvier 2001). Le 15 mars 2004, il n'y avait que cinq postes en recrutement pour remplacer des titulaires de chaires. Qu'advient-il de la masse salariale libérée par les 33 autres chaires? Pour l'instant, nous n'avons aucune réponse précise à cette question.

Le tableau 1 résume l'effet du programme de chaires de recherche du Canada sur la création de nouveaux postes de professeurs ou de professeurs.

Tableau 1

Chaire détenue par un professeur de l'AMCEL	1
Intégration de professeurs ou professeurs sous octroi	8
Nouveaux postes SPUL comblés	10
Nouveaux professeurs et professeurs en remplacement	3
Nouveaux postes SPUL devant être comblés le 1 <sup>er</sup> juin 2004	2
Nouveaux postes SPUL en recrutement le 15 mars 2004	5
Chaires de recherche du Canada sans nouveaux postes	33
<b>Chaires de recherche du Canada obtenues à Laval</b>	<b>62</b>

Les données sur les chaires de recherche du Canada montrent que 39,5 % de celles-ci ont été attribuées en sciences naturelles et génie, 39,5 % en santé et 21 % en sciences sociales et humanités. La distribution de ces

chaires dans les facultés (Tableau 2) reflète bien cette situation. Deux facultés sont clairement favorisées par ces chaires, soit la médecine et les sciences et génie.

Tableau 2

Faculté	Niveau 1 <sup>1</sup>	Niveau 2 <sup>2</sup>	Total
Aménagement, architecture et arts visuels	0	1	1
Droit	0	1	1
Foresterie et géomatique	1	0	1
Lettres	4	2	6
Médecine	10 <sup>3</sup>	5	15 <sup>3</sup>
Pharmacie	0	1	1
Philosophie	1	0	1
Sciences de l'administration	1	0	1
Sciences de l'agriculture et de l'alimentation	4	3	7
Sciences de l'éducation	1	2	3
Sciences et génie	13	6	19
Sciences infirmières	1	0	1
Sciences sociales	4	1	5
<b>Total</b>	<b>40</b>	<b>22</b>	<b>62</b>

<sup>1</sup> Niveau 1 : Chercheurs ou chercheurs d'expérience, 200 000 \$ par an, sept ans, renouvelable au moins une fois.

<sup>2</sup> Niveau 2 : Chercheurs ou chercheurs susceptibles de devenir des chefs de file, 100 000 \$ par an, cinq ans, renouvelable une fois.

<sup>3</sup> Dont une à un membre de l'AMCEL.

## Conclusion

Le présent *SPULTIN* démontre que le financement « de type chaire », tout en ayant contribué à la création de postes, n'en constitue pas l'élément primordial. Plus précisément, il ressort que le programme des chaires de recherche du Canada n'a pas constitué, jusqu'à maintenant, un élément déterminant dans l'embauche et le respect du plancher d'emploi.

Nous espérons que ces informations permettront à chacune et chacun de mieux apprécier les effets des chaires sur l'ensemble du corps professoral de l'Université et sur le fonctionnement des unités.

Le *SPULTIN* est publié par le Comité exécutif du Syndicat des professeurs et professeurs de l'Université Laval

Esther Déom, présidente  
Daniel Coulombe, vice-président  
Maurice Gosselin, trésorier  
Chantale Jeanrie, secrétaire  
Michel Lefrançois, vice-président  
Roger Thériault, vice-président

## Le SPUL 30 ans de solidarité, de collégialité et d'équité

Pavillon Alphonse-Desjardins, bureau 3339  
Téléphone : 656-2955 Télécopieur : 656-5377  
Courriel : spul@spul.ulaval.ca  
Sur la toile : www.spul.ulaval.ca

Nos bureaux sont ouverts du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h et le vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30